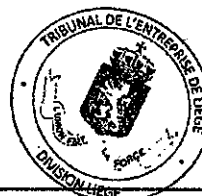


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19148973



Greffe

30 OCT 2019

N° d'entreprise : **0262 052 032**

Dénomination

(en entier) : **Intercommunale de Gestion Immobilière Liégeoise**

(en abrégé) : **IGIL sc**

Forme juridique : **Société coopérative à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Esplanade de l'Europe, 2 - 4020 LIEGE**

Objet de l'acte : - Désignation d'un Commissaire pour une durée de trois ans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

"Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale désigne, par 227.604 voix pour et 57.822 abstentions, aux fonctions de commissaire pour une durée de trois ans, la société VIEIRA, MARCHANDISSE et Associés SPRL et ce pour une rémunération fixée à 7.840 € HTVA par an et non indexée, et dont les représentants sont Messieurs Manuel VIEIRA et Olivier DEFLANDRE, réviseurs d'entreprises.

VOTE

La séance est levée à 12H30.

Le procès-verbal est dressé par Mme Yolande LAMBRIX et approuvé séance tenante.

Il est signé par le Président, la Secrétaire et les Scrutateurs"...

M. J.-P. HUPKENS, Président

Mme Y. LAMBRIX, Secrétaire

Mme E. CHANE-ALUNE, Scrutateur

M F. DREZE, Scrutateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).